

"Éditorial" dans Le Populaire (11 mai 1950)

Légende: Le 11 mai 1950, le quotidien socialiste français Le Populaire salue l'annonce, deux jours plus tôt, du plan Schuman tout en pointant les difficultés qui pourraient naître notamment de l'éventuelle participation britannique et de la mise en commun d'entreprises privées et nationalisées.

Source: Le Populaire. 11.05.1950. Paris: Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO).

Copyright: (c) Le Populaire

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"editorial"_dans_le_populaire_11_mai_1950-fr-e8daf88c-3300-45f2-afb8-7f11693ab5b6.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 20/09/2012

Éditorial (11 mai 1950)

Comme on le verra par les dépêches ci-jointes, la proposition Schuman d'un « pool » international de l'acier a reçu en général un accueil favorable. Il a causé quelque surprise en Grande-Bretagne, mais une surprise, a dit le travailliste Michael Foot qui ne doit pas empêcher le gouvernement d'y souscrire.

Il y a en effet quelque chose de vraiment séduisant dans l'idée, qui est la directive du plan, de rendre « impensable et impossible » une guerre franco-allemande par la mise en commun des industries qui produisent les matériaux des fabrications de guerre.

La présence d'un représentant de l'O.N.U. dans l'organisation projetée est par ailleurs un gage qu'elle ne sera employée qu'à des fins pacifiques.

L'organisation, ouverte en principe à tous, ne doit cependant pas se limiter à la participation de la France et de l'Allemagne. Si tel était le cas, loin d'être un élément de base de la coopération européenne, elle rendrait au contraire celle-ci plus débile, puisqu'elle en écarterait les deux États les plus puissants. Ce tête-à-tête industriel franco-allemand présenterait en outre pour la France, le danger d'être absorbée et finalement éliminée par l'Allemagne, plus puissante.

Aussi, l'adhésion la plus importante, la plus désirable, serait-elle celle de la Grande-Bretagne. De nombreuses difficultés la contrarient. La guerre des prix de l'acier, que se sont faite jusqu'ici les industries sidérurgiques de France et d'Allemagne, alors qu'elle a été ruineuse pour l'industrie belge, dont les prix ont marqué un écart de 20 à 30% sur ceux de l'acier allemand, a été profitable à l'économie britannique, parce qu'elle lui a permis d'importer de l'acier allemand à bon marché, tandis qu'elle-même exporte son acier à des prix supérieurs.

Une autre difficulté que présente la proposition Schuman est celle de la coexistence, dans l'organisation projetée, d'industries nationalisées, comme les houillères françaises, et d'industries appartenant à des particuliers comme le sont toutes les houillères allemandes, à l'exception des anciennes mines domaniales de la Sarre. Peut-on concevoir que la marche de ces industries nationalisées soit réglée par un organisme où domineront les intérêts privés ? Notamment que les propriétaires des industries allemandes - qui ne sont pas tous Allemands - aient, de par leur nombre et leur puissance, voix prépondérante dans la répartition des zones de vente sur les marchés intérieur et extérieur et dans la péréquation financière à établir entre bassins français et allemands ?

C'est là ce qui donne tant d'importance à la question de la propriété des industries. Mais nous y reviendrons en détail.

Fernand CAUSSY.